



La lettre

de l'Association Ethique et Investissement

Octobre 2009
numéro

26

édito

La Charte E&I 2009

Comme nous vous l'avions annoncé, nous publions dans cette lettre la nouvelle Charte Ethique et Investissement mise en forme définitive après les interventions au cours de la journée du 8 juin 2009 et les discussions dans les ateliers de cette même journée.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidé à préciser nos critères et ont contribué à élargir le champ de notre référentiel (*).

Notre objectif est maintenant de faire de cette charte une référence qui soit utile aux investisseurs soucieux de faire de leurs placements un levier pour aider à l'avènement d'un monde économique plus humain, en mettant l'homme au cœur de l'entreprise.

La présentation de cette charte qui sera faite le 10 novembre a pour objectif d'expliquer les motivations qui ont été les nôtres et de demander aux acteurs de l'Investissement Socialement Responsable comment ils vont la prendre en compte. Nous comptons sur votre participation active à la conférence qui aura lieu le 10 novembre à l'Institut Catholique de Paris.

Marie Laure PAYEN
Présidente

(*) Merci en particulier aux intervenants de cette journée : Aurélie Baudhuin, Max de Chanterac, Marc Jozan, Elena Lasida, Emmanuel de La Ville, Emmanuel Marchant, Cécile Renouard.

Prochaines manifestations

- 10 novembre 2009
19h-21h

La Charte Ethique et Investissement
Institut catholique de Paris
21, rue d'Assas
75006 Paris

- 7 Décembre 2009
19h-21h

Afrique et Matières Premières

- 18 mai 2010
Journée d'étude et AG

LA CHARTE D'ETHIQUE ET INVESTISSEMENT

PREAMBULE

Oui, il peut y avoir contradiction entre profit et valeurs morales, entre productivité et respect des travailleurs, entre préférence accordée à son pays et soutien aux pays en développement, entre reconnaissance des créateurs de l'entreprise et partage des pouvoirs.

C'est pour dépasser ces contradictions que des congrégations religieuses ont créé en 1983 l'association Ethique et Investissement et le premier fonds éthique français.

Aujourd'hui, l'évolution du monde sur les plans économique, législatif et réglementaire conduit l'association à réaffirmer ses valeurs dans une nouvelle version de sa charte avec une triple volonté :

- Maintenir les valeurs affirmées dès 1983.
- S'inscrire dans la ligne de l'enseignement social de l'Eglise. Les principes de réflexion, les normes de jugement, les directives d'actions qu'elle donne sont mûris au contact des situations changeantes de ce monde et à la lumière de l'Evangile.
- Agir en direction des entreprises en s'inscrivant dans une perspective de long terme.

Avec la nouvelle rédaction de sa charte, Ethique et Investissement, convaincu que tout actionnaire d'entreprise a des responsabilités et des droits, a l'ambition de poursuivre son action commencée il y a plus de 25 ans.

L'enjeu est capital. En partenariat avec d'autres acteurs, nous avons comme objectif d'aider les gestionnaires de fonds, les entreprises, les actionnaires et les citoyens à exercer leurs pleines responsabilités. C'est-à-dire privilégier ce qui favorise l'émergence d'une société orientée vers un avenir empreint de solidarité et de justice pour tous.

LA PRIORITE : L'HOMME AU COEUR DE L'ENTREPRISE

I – PROJET D'ENTREPRISE ET GOUVERNANCE

- Privilégier l'utilité sociale des biens et des services.
- Pratiquer une politique d'innovation et de développement, créatrice d'emplois.
- Assurer la continuité du projet de l'entreprise à travers les évolutions nécessaires.
- Favoriser une bonne gouvernance en donnant aux administrateurs et aux actionnaires les moyens d'un jugement indépendant et d'un dialogue équilibré avec la direction sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Veiller à la transparence dans la communication sur les produits et dans la reddition des comptes.
- Favoriser une juste relation avec les parties prenantes de l'entreprise.
- Impliquer les salariés dans le projet d'entreprise.

II - LE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

- Respecter les droits sociaux fondamentaux établis par l'OIT même lorsqu'ils ne sont pas inscrits dans le droit positif local.
- Veiller à la sécurité des travailleurs.
- Favoriser la participation des salariés à la marche de l'entreprise.
- Promouvoir le débat avec les représentants du personnel, dans le respect du droit syndical.
- Rechercher le développement des travailleurs, dans l'égalité des chances et sans discrimination : formation continue, valorisation des acquis, accompagnement lors des restructurations et des départs en retraite.
- Assurer une rémunération (salaire fixe et variable, intéressement aux résultats, couverture sociale, retraite...) juste et transparente, dans un rapport équilibré entre les différents niveaux hiérarchiques.
- Contribuer à l'insertion des personnes défavorisées dans le monde du travail.
- Rendre compte de la politique sociale engagée, et des résultats obtenus.

III - L'ENTREPRISE ET LE CO-DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- Valoriser les capacités locales et favoriser une circulation organisée des savoirs, dans un souci de coopération internationale et, notamment, avec les pays du Sud.
- Eviter toute pratique déloyale de concurrence entre les entreprises et entre les pays (exploitation de la main d'œuvre, corruption...).
- Inscrire durablement l'activité de l'entreprise dans le tissu économique local et régional (emploi, éducation, formation, aménagement d'infrastructures, approvisionnements locaux...).
- Faire preuve de transparence fiscale et remplir son devoir citoyen dans les pays où elle exerce son activité.

IV - L'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT

- Respecter et intégrer les normes internationales relatives à la protection de l'environnement naturel, même lorsqu'elles ne sont pas inscrites dans le droit positif local.
- Inciter à des modes de production et de consommation préservant l'environnement dans une perspective de développement durable.
- Prévenir les risques de pollution et prévoir la réhabilitation des sites.
- Développer des technologies nouvelles respectueuses de l'environnement.
- Rendre compte des performances environnementales ainsi que de leur impact financier.

Précédentes journées d'étude d'Ethique et Investissement

- 8 Juin 2009 : Dialogue autour de la nouvelle charte
- 24 Mars 2009 : Evolution de la population mondiale : Quels impacts économiques et sociaux ?
- 17 novembre 2008 : Investir dans l'assurance ?
- 3 juin 2008 : L'éthique de la publicité et des publicitaires
- 14 février 2008 : Le vote en AG, moyen d'action de l'investisseur responsable
- 12 novembre 2007 : L'eau, une réalité complexe
- 6 juin 2007 : L'impact des nouvelles technologies d'information et de communications sur l'entreprise
- 14 février 2007 : Les énergies renouvelables
- 22 novembre 2006 : La grande distribution
- 1^{er} juin 2006 : Le secteur bancaire assume-t-il toutes ses responsabilités vis-à-vis des entreprises ?
- 1^{er} février 2006 : En quoi l'amélioration de la gouvernance de l'entreprise favorise-t-elle une politique socialement responsable ? Quels bénéfices pour les autres parties prenantes ?
- 9 novembre 2005 : Qu'est-ce que la santé ? La vision de l'industrie pharmaceutique et celle des autres acteurs
Les moyens d'action des investisseurs ISR
- 7 juin 2005 : Le secteur pharmaceutique (la recherche et l'accès aux médicaments)
- 1^{er} février 2005 : Donner du sens au développement durable
- 9 novembre 2004 : L'exploitation du pétrole dans les pays en développement et l'avenir des énergies (pétrole, nucléaire, énergies renouvelables)
- 11 mai 2004 : L'industrie automobile et les équipementiers
- 22 janvier 2004 : Les enjeux de l'eau
- 23 octobre 2003 : Journée du XXe anniversaire « l'éthique dans les placements »

Précédente soirée-débat d'Ethique et Investissement

- 12 Février 2009 : Double regard sur la crise économique et financière :
D'où vient cette crise ? Quels repères l'Eglise peut-elle nous donner dans ce contexte ?



*PRESIDENTE : Marie-Laure PAYEN
TRESORIERE : Thérèse VAN DE WEGHE
SECRETAIRE : Jacques TERRAY
CHARGE E DE MISSION : Murielle HERMELLIN*

ASSOCIATION ETHIQUE et INVESTISSEMENT :
93 Rue de Sèvres, 75006 PARIS, 01 45 49 84 41
info@ethinvest.asso.fr
www.ethinvest.asso.fr